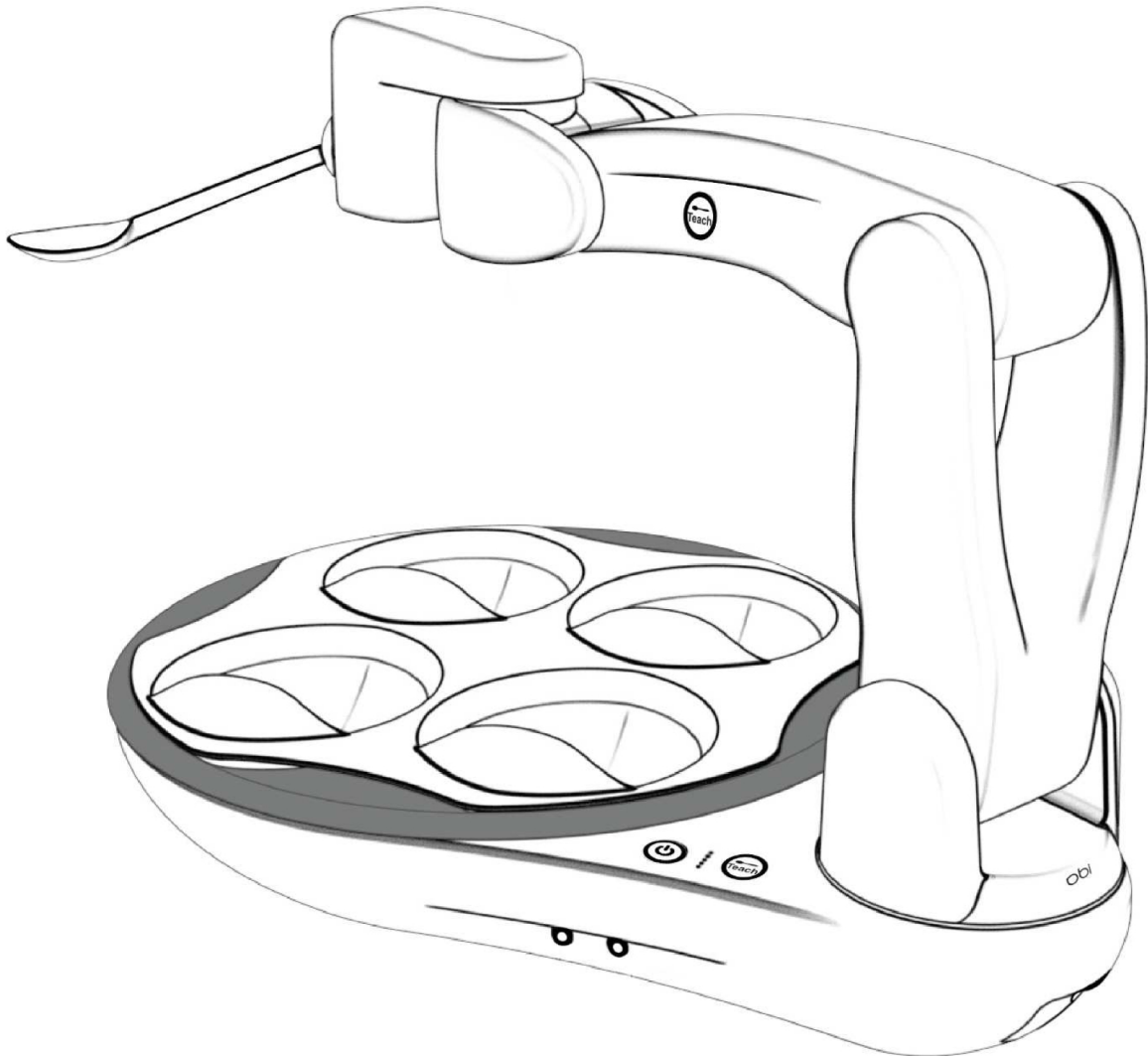


obi®

CREE
Développer l'espace de liberté



MANUEL

Identificateur universel (GTIN) : 0869174000106

Révision du manuel : 2.2

Date (MM-JJ-AA) : 01-04-18

CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ

Le contenu du présent manuel est publié à titre d'information uniquement, il est susceptible d'être modifié sans préavis, et ne doit pas être considéré comme un engagement de la part de DESIN LLC. Les informations de ce manuel font l'objet de modifications périodiques ; ces modifications seront intégrées lors des nouvelles révisions de la présente publication. DESIN LLC peut, à tout moment, apporter des améliorations et/ou des modifications aux produits et/ou aux logiciels décrits dans ce document.

AVIS DE DROIT D'AUTEUR

©. DESIN LLC. Tous droits réservés.

Ce manuel peut être copié ou utilisé conformément aux conditions de vente uniquement. Sauf si un accord l'autorise, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération de données, ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par enregistrement, ou autre, sans autorisation écrite préalable de DESIN LLC.

Ce produit utilise des logiciels/firmwares pour lesquels la société détient des droits.

Merci d'adresser vos commentaires à : info@meetobi.com

MARQUES COMMERCIALES

® Obi est une marque déposée de DESIN LLC.

ATTENTION : Ne PAS utiliser ni stocker Obi à une température ambiante inférieure à 13 °C ou supérieure à 30 °C (55-85 °F).

ATTENTION : bien que la garantie sur le Obi soit de 2ans, les batteries ne sont garanties que 6 mois.

NOTES

Cette page est laissée intentionnellement vide.

Table des matières

CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ	2
AVIS DE DROIT D'AUTEUR	2
MARQUES COMMERCIALES.....	2
INTRODUCTION	5
MISES EN GARDE IMPORTANTES	6
SYMBOLES	12
CONTENU DU COLIS	14
UTILISATEURS PRÉVUS	15
UTILISATION PRÉVUE	16
DESCRIPTION DU PRODUIT.....	18
MODE D'EMPLOI.....	19
PRÉPARATION DES ALIMENTS	19
FOUR MICRO-ONDES :	19
INSTALLATION	20
MISE EN MARCHÉ	21
MODE CONFIGURATION DU BRAS	22
COMMANDE SERVIR.....	23
COMMANDE CHOISIR	24
COMMANDE RETOUR	24
COMMANDE RETRAIT ET REMPLACEMENT DES ALIMENTS	24
SÉQUENCE REPOSITIONNEMENT	24
MODE CONTACTEUR UNIQUE.....	24
VEILLE	24
DÉTECTION DE COLLISION.....	24
ÉTEINDRE.....	24
CHARGEMENT	25
NETTOYAGE.....	25
STOCKAGE	26
TRANSPORT ET EXPÉDITION	27
FIN DE VIE.....	28
CONTACTS	30
ANNEXE I : DÉPANNAGE ET ENTRETIEN	31
ANNEXE III : DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC.....	33
ANNEXE IV : DÉCLARATION DE CONFORMITÉ.....	34
ANNEXE V : GARANTIE LIMITÉE	35
ANNEXE VI : CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :.....	36

INTRODUCTION

Bonjour, et bienvenue dans le Manuel utilisateur d'Obi !

Nous sommes ravis que vous ou vos proches puissiez expérimenter tout le potentiel d'Obi !

Le présent document contient des informations relatives à un usage prévu et à la manière d'interagir efficacement et en toute sécurité avec Obi. Ce manuel comporte des avertissements de sécurité essentiels, des instructions pour interagir avec le produit, y compris son élimination, et des coordonnées de contact si nécessaire.

Veillez lire ces informations avec attention : une meilleure connaissance du produit le rendra plus sûr et vous permettra d'apprécier pleinement l'expérience du repas avec Obi.

Veillez à laisser ce manuel à disposition en permanence, en un lieu accessible à tout moment.

Ce document est également disponible en version numérique sur notre site : www.meetObi.com.

Si vous préférez regarder un tutoriel, la vidéo d'installation est disponible sur notre site : www.meetObi.com.

Obi est enregistré et répertorié auprès de l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA).

Le présent manuel est conforme aux standards UL1431 et 21CFR801.

MISES EN GARDE IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez des produits électriques, en particulier en présence d'enfants, veillez à toujours respecter les consignes de sécurité élémentaires, notamment les suivantes :

VEUILLEZ LIRE LA TOTALITÉ DES INSTRUCTIONS AVANT TOUTE UTILISATION

DANGER :

Afin de réduire tout risque d'électrocution, de brûlure et de blessure :

- Ne pas utiliser pendant le bain.
- Ne pas placer Obi dans un endroit où il est susceptible de tomber ou de glisser dans une baignoire ou un évier.
- Ne pas placer ou laisser tomber Obi dans l'eau, dans tout autre liquide ou dans la neige. Obi a une étanchéité IP21 seulement.
- Ne pas toucher Obi s'il est tombé dans l'eau. Débrancher immédiatement.
- Avant chaque utilisation, vérifier que le câble de chargement est intact.

AVERTISSEMENT :

Pour réduire le risque de brûlure, d'électrocution, d'incendie ou de blessure aux personnes :

Concernant le câble de chargement (Adaptateur secteur) :

- Ne jamais faire fonctionner Obi : si les câbles ou les fiches sont endommagé(e)s ; s'il ne fonctionne pas correctement ; s'il a été endommagé ou s'il est tombé dans l'eau. Retourner le produit à un service d'entretien pour le faire analyser et réparer. Veuillez consulter la section « Contacts ».
- Tenir les câbles éloignés de toute surface chauffée.
- Ne pas utiliser le câble de chargement dans un endroit embué, humide ou poussiéreux.
- Ne pas modifier le câble de chargement de quelque manière que ce soit.
- Ne pas couvrir le câble de chargement avec des vêtements, des couvertures ou tout autre matériau.
- Ne pas toucher le câble de chargement avec les mains mouillées.
- Ne pas raccorder cet appareil à une source de tension différente de celle spécifiée sur Obi ou sur son câble de chargement.
- Ne pas placer le câble de chargement dans la bouche.

- Ne pas utiliser ou laisser le câble de chargement en pleine exposition au soleil.
- Ne pas toucher le câble de chargement pendant un long moment.
- Utiliser uniquement le câble de chargement fourni pour recharger Obi :
Power Partners, PEAMD-72SF-13-1-BT1
- **Si le câble de chargement ne correspond pas à la prise d'alimentation secteur de votre pays, veuillez contacter votre distributeur pour qu'il vous recommande une alimentation électrique différente ou un adaptateur approprié. Utiliser uniquement l'adaptateur recommandé par le distributeur ou par DESIN LLC.**
- Débrancher le câble de chargement pendant les orages ou les longues périodes d'inactivité.

GÉNÉRALITÉS:

- Une surveillance étroite est nécessaire lorsqu'Obi est utilisé par ou près d'enfants ou d'adultes en situation de handicap. Les jeunes enfants, du fait de leurs petits doigts, ont plus de risque de se faire pincer par le bras d'Obi.
- Utiliser Obi pour son usage prévu uniquement, tel que décrit dans le présent manuel. N'utiliser que des accessoires recommandés par le fabricant.
- Ne jamais utiliser Obi lorsque vous dormez ou êtes endormi.
- **Avant la première utilisation, veuillez charger l'appareil pendant environ une demi-heure.**
- Ne jamais laisser tomber ou insérer d'objet dans une des ouvertures de l'appareil.
- Ne pas utiliser à l'extérieur.
- Ne pas utiliser dans un lieu où l'on se sert d'aérosols (spray) ou d'oxygène.
- Débrancher Obi avant de disposer les aliments ou les liquides.
- Retirer les bols de l'assiette et ne les remplir qu'avec des aliments et des boissons, sauf spécification contraire du fabricant.
- Ne placer aucun des éléments d'Obi dans un four.
- Pour l'entretien d'Obi, ne faire appel qu'à un service d'entretien agréé.
- Ne pas tenter de démonter Obi.
- Ne pas retirer l'étiquetage d'Obi.
- Ne pas modifier Obi de quelque manière que ce soit, car cela peut endommager l'appareil ou provoquer de graves blessures.

- Pour prévenir toute blessure ou lésion corporelle, utiliser Obi conformément au Guide de démarrage rapide et à ce manuel.
- Pour éviter tout risque d'asphyxie, tenir les sacs en plastique hors de portée des bébés et des enfants. Ne pas utiliser de sacs dans les lits de bébés, les lits, poussettes ou parcs pour enfants. Les sacs ne sont pas des jouets.
- **RISQUE D'ÉTOUFFEMENT** – pièces de petites dimensions Ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans. Utiliser uniquement sous la surveillance d'un adulte.

FOUR MICRO-ONDES :

- AUCUNE partie d'Obi, autre que l'assiette, ne peut aller au four micro-ondes.
- **Pour réchauffer au micro-ondes, ne pas utiliser de puissance supérieure à 600 Watts.**
- Un aliment en contact avec l'assiette et réchauffé à **150 °C (300 °F) ou plus, est susceptible d'endommager l'assiette (cloque, décoloration, etc.)**.
- Vous devez être conscient que l'utilisation du micro-ondes peut endommager l'assiette.

AVERTISSEMENT :

- Obi n'a pas pour vocation à diagnostiquer, traiter ou contrôler un état de santé.
- Obi n'est ni un appareil de mesure ni un dispositif stérile.
- Ne pas utiliser Obi pour administrer un traitement.
- Ne pas pousser, tirer ou forcer le bras à bouger lorsqu'Obi est en marche.
- Ne pas faire fonctionner ou stocker Obi dans des environnements extrêmes. Obi doit fonctionner et être stocké à température ambiante et humidité normales.
- Ne pas placer Obi sur une surface mouillée.
- Ne pas placer, stocker ou faire fonctionner Obi sur un plan incliné.
- Ne pas porter Obi par le bras.
- Ne rien placer sur le bras. Cela peut endommager le bras.
- Ne pas fissurer ou endommager la coque d'Obi. Si la coque d'Obi est fissurée ou endommagée, ne pas faire fonctionner l'appareil et contacter immédiatement le fabricant.
- Ne placer aucune partie d'Obi autre que l'assiette, le plateau et les cuillères dans le lave-vaisselle.

- Ne pas utiliser de solvants sur Obi (exemple : térébenthine, white spirit, essence, distillats de pétrole, etc.). Se reporter au mode d'emploi pour connaître les méthodes de nettoyage appropriées.
- L'assemblage inadéquat de l'assiette et du plateau sur Obi peut endommager l'appareil et répandre des aliments.
- Ne pas laisser tomber Obi. Manipuler avec soin et uniquement selon les instructions.
- Ne pas croiser ou emmêler les câbles raccordés à Obi afin d'éviter tout risque de trébuchement.
- N'utiliser Obi que sous la surveillance d'un soignant.
- Ne placer aucun récipient rempli de liquide ou tout autre objet à moins de 30 cm de l'appareil, afin d'éviter toute collision avec le bras en fonctionnement.
- Laver la cuillère, l'assiette et le plateau d'Obi avant la première utilisation et après chaque utilisation.
- Pour prolonger la durée de vie d'Obi, éviter de l'utiliser en permanence pendant plus d'une heure.
- Charger Obi avant la première utilisation.
- L'étiquette produit comportant le numéro de série est située sur la base (surface d'assise) d'Obi. Se référer aux « Caractéristiques techniques » pour obtenir plus d'informations.
- **Ne PAS utiliser ni stocker Obi à une température ambiante inférieure à 13 °C ou supérieure à 30 °C (55-85 °F).**
- Ne pas déformer ou tordre volontairement les cuillères.
- **Obi est un appareil calibré avec exactitude et les solutions adaptées d'emballage pour le transport peuvent être inadaptées pour le protéger des dommages opérationnels.**

ÉNERGIE ÉLECTROMAGNÉTIQUE (EM) :

- Veuillez noter que l'ajout d'accessoires ou d'éléments, à proximité d'Obi, peut le rendre plus sensible aux interférences électromagnétiques (IEM) (il n'existe aucun moyen simple d'évaluer leurs effets sur le fonctionnement global du fauteuil électrique et/ou de votre appareil Obi).
- Faites attention à la proximité de postes émetteurs, tels que des radios ou des télévisions, et évitez de vous en approcher.
- Signalez tous les incidents d'arrêts involontaires à DESIN LLC ou à votre distributeur local, et indiquez s'il y a une source EM à proximité.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

À PROPOS DE LA BATTERIE LITHIUM-ION

À l'attention des clients situés aux USA et en Europe :

CE PRODUIT CONTIENT UNE BATTERIE LITHIUM-ION DE 48 Wh.

PROCÉDER À L'ÉLIMINATION DES BATTERIES DE MANIÈRE APPROPRIÉE.

Ne pas tenter de démonter Obi, ni de retirer ou remplacer la batterie.

Contactez un service de recyclage local ou votre centre de traitement des déchets, votre distributeur ou DESIN LLC pour obtenir des informations détaillées et appropriées relatives à l'élimination. Veuillez consulter la section « Contacts ».

AVERTISSEMENT :

- **La batterie de cet appareil peut présenter un risque d'incendie ou de brûlure chimique en cas de mauvaise manipulation.**
- **Ne pas jeter les batteries dans un feu ni dans un incinérateur de déchets.**
- **L'utilisation d'une batterie différente peut présenter un risque d'incendie ou d'explosion.**
- **Ne pas démonter, perforer, modifier, laisser tomber, jeter ou soumettre les batteries à une pression inutile.**
- **La batterie de cet appareil peut être recyclée et acceptée dans un centre local de traitement des déchets.**
- **Éliminer les batteries conformément à la réglementation locale et nationale de votre pays.**
- **Certains pays interdisent l'élimination des batteries lithium-ion avec les déchets ménagers et professionnels.**
- **Si vous ne trouvez pas la réglementation en vigueur ou le centre de traitement des déchets dans votre pays, veuillez contacter un distributeur ou DESIN LLC.**
- **Le transport de batteries lithium-ion peut être soumis à des exigences spéciales.**

AVERTISSEMENT :

- **Recharger la batterie au moins une fois par an en cas d'utilisation peu fréquente.**
- **Veiller à ce que la batterie ait une charge nominale de 40 % au minimum (2 LED fixes) avant de stocker l'appareil pour une longue période. Cela évitera à la batterie de se décharger et prolongera sa durée de vie.**
- **La batterie n'est garantie que 6 mois**

SYMBOLES

Vous trouvez ci-dessous la liste des symboles présents sur le produit, son emballage ou son étiquetage :



AVERTISSEMENT : Risque de choc électrique. Utiliser selon les instructions.



Underwriters Laboratories® a évalué ce produit. Il est conforme au standard de sécurité UL1431 : Appareils d'hygiène personnelle et de soins à la personne.



Les lettres « **CE** » correspondent à l'abréviation de l'expression française « Conformité Européenne ». Cela signifie que cet appareil est conforme aux directives de l'Union Européenne, y compris à la directive relative aux dispositifs médicaux de la classe 1, dispositifs non stériles et sans fonction de mesure.



À l'attention des utilisateurs de l'Union Européenne : Ce symbole indique que le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers, conformément à la directive DEEE (2012/19/UE) et à la réglementation de votre pays. Ce produit doit être déposé dans un point de collecte désigné, par exemple sur la base de un-pour-un, c'est-à-dire lorsque vous achetez un nouvel équipement électrique et électronique similaire (EEE). Le traitement incorrect de ce type de déchet pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé humaine du fait des substances potentiellement dangereuses généralement associées aux EEE. Par ailleurs, votre coopération pour un traitement correct de ce produit contribue à une utilisation optimale des ressources naturelles. Pour plus d'informations relatives aux lieux de recyclage de votre équipement usagé, merci de contacter votre distributeur, votre mairie, les services de gestion des déchets, un centre agréé du programme DEEE, ou votre centre de traitement des déchets ménagers.



Cet appareil est conforme à la directive européenne relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (2011/65/UE).



Ces éléments sont sans danger pour le contact alimentaire (assiette, plateau et cuillères) et sont conformes à la directive européenne relative aux matériaux au contact de denrées alimentaires (CE/1935/2004)



Adapté au micro-ondes : Seule l'assiette peut être exposée aux rayonnements hyperfréquence, et pourra être chauffée et manipulée sans danger. Elle ne se déformera pas, ne fondra pas et ne provoquera aucun dommage au four. Cet élément est conforme à la norme NF EN15284 2007.



Adapté au lave-vaisselle. Disposé dans le panier supérieur du lave-vaisselle, seul cet élément pourra être chauffé et manipulé sans danger. Il ne se déformera pas, ne fondra pas et ne provoquera aucun dommage au lave-vaisselle.



Cet élément peut être placé au réfrigérateur ou au freezer (assiette).



Veillez recycler cet élément lorsqu'il est usagé (assiette, plateau et cuillères).



Cet élément ne contient pas de BPA (assiette, plateau et cuillères).



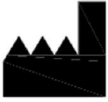
Veillez à ne pas mouiller le colis.



Veillez stocker le colis avec les flèches vers le haut.



Veillez manipuler ce colis avec soin, car il contient des pièces fragiles.



Ce symbole indique qu'il s'agit d'un fabricant de dispositifs médicaux.

CONTENU DU COLIS

Ce colis contient les éléments suivants :

- Obi
- Assiette
- Plateau
- Cuillère – Grande (GC)
- Cuillère – Petite (PC)
- 2X contacteurs plats
- Câble de chargement / d'alimentation électrique
- Manuel utilisateur
- Guide de démarrage rapide
- Fiche d'accueil



PENSEZ À CONSERVER LES EMBALLAGES D'ORIGINE D'OBİ POUR UN ÉVENTUEL TRANSPORT !

Obi est un appareil calibré avec exactitude et les solutions personnalisées destinées au transport peuvent être inadéquates pour le protéger des dommages opérationnels.

UTILISATEURS PRÉVUS

Obi convient à de nombreuses personnes confrontées à des difficultés pour s'alimenter seules. Veuillez vérifier que les utilisateurs potentiels ont la capacité à faire fonctionner Obi correctement et en toute sécurité, et qu'ils sont en mesure de mâcher et avaler sans aide. La liste ci-dessous mentionne les utilisateurs prévus :

Utilisateurs avec les troubles ou maladies suivantes :

- Sclérose latérale amyotrophique (SLA)
- Amputés
- Arthrogrypose congénitale multiple (ACM)
- Paralysie cérébrale
- Tremblement essentiel
- Dystrophie musculaire
- Sclérose en plaques
- Maladie de Parkinson
- Lésion médullaire
- Autres états qui perturbent le contrôle de la motricité des membres supérieurs

Population d'utilisateurs prévus :

- Homme ou femme
- Âgé de 5 ans ou plus
- Capacité cognitive à faire fonctionner une machine simple
- Aptitude à prendre des décisions relatives au choix et à la consommation des aliments
- Capacité à mâcher et à avaler

UTILISATION PRÉVUE

Spécification de l'utilisation prévue :

1. Obi a pour objectif de rendre les personnes atteintes de handicap ou de maladie affectant les membres supérieurs, plus autonomes et plus confiantes pendant le repas, en leur permettant de choisir entre quatre récipients de nourriture et le moment où les aliments sont présentés à leur bouche. Obi est conçu pour une utilisation intermittente d'une durée pouvant aller jusqu'à une heure par repas.
2. Pour les personnes atteintes de déficience des membres supérieurs, cet appareil automatise le mouvement d'un bras humain pendant le repas. Grâce à l'utilisation d'un bras robotisé, cet appareil devient le prolongement de l'utilisateur qui peut décider de ce qu'il ou elle veut manger et à quel moment.
3. L'utilisation de cet appareil implique à la fois la présence d'un utilisateur et d'un soignant.
 - a. Le soignant positionne l'appareil de manière optimale, détermine les contacteurs appropriés, met l'appareil en marche, lui apprend l'endroit où apporter les aliments, nettoie et range l'appareil.
 - b. L'utilisateur se sert des contacteurs pour demander à être servi en nourriture et pour choisir entre les différents bols.

Note 1 : Obi n'a pas pour vocation à diagnostiquer, traiter ou contrôler un état de santé. Ce dispositif de classe 1 a uniquement pour objectif d'aider les personnes à compenser les effets d'un handicap ou d'une maladie.

Conditions d'utilisation prévues :

1. Environnements :
 - a. EHPAD
 - b. Domiciles
 - c. Hospices
 - d. Hôpitaux
 - e. Centres d'hébergement et de soins de longue durée
 - f. Centres de rééducation
 - g. Restaurants
2. Lieux :
 - a. Cafétérias
 - b. Salles à manger
 - c. Cuisines
 - d. Salles de séjour
3. Installation
 - a. Table fixe, à la surface plane et sèche
 - b. Table de lit amovible.
 - c. Table amovible pour fauteuil roulant
4. Mobilité

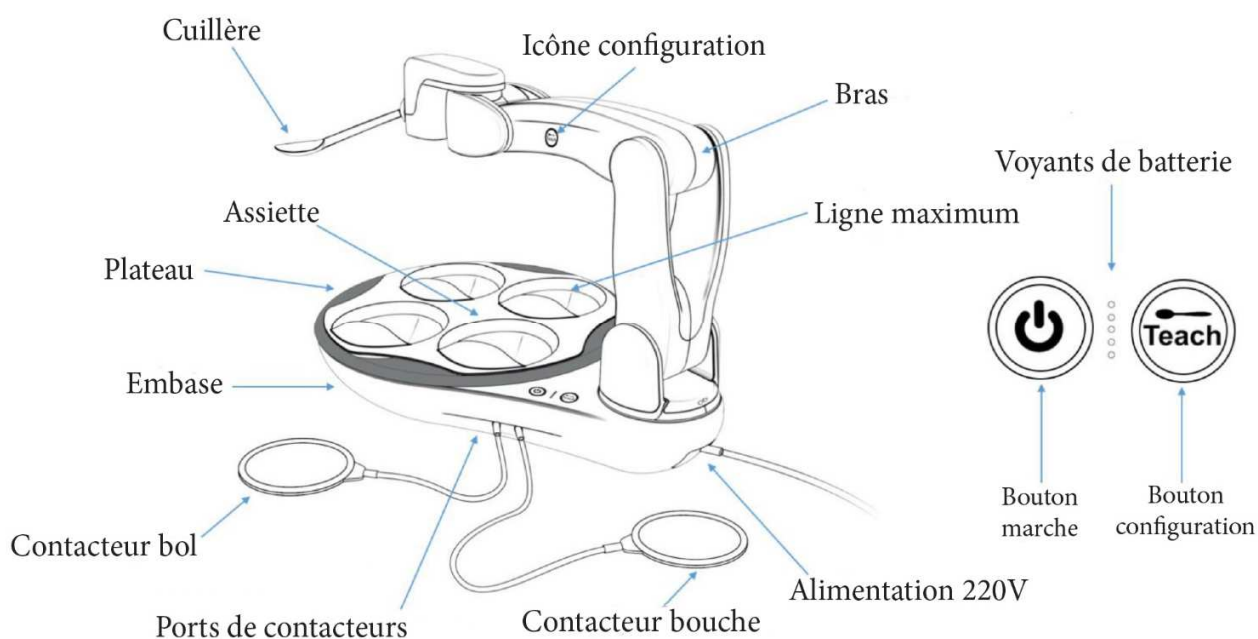
- a. De nombreux utilisateurs sont susceptibles d'être en fauteuil manuel ou électrique lorsqu'ils utilisent Obi.
 - b. Faire fonctionner Obi sur une surface plane, dure, et sèche.
5. Exigences hygiéniques :
- a. Nettoyer l'assiette, le plateau et les cuillères avec de l'eau et du liquide vaisselle ou au lave-vaisselle (à l'aide d'un détergeant) avant la première utilisation et après chaque utilisation ultérieure.
6. Fréquence d'utilisation :
- a. Obi est conçu pour une utilisation intermittente ; pour fonctionner pendant une heure ou moins.
 - b. Entre chaque repas, il est conseillé de respecter au minimum une heure de pause et d'éteindre l'appareil. Des pauses hors tension de durée importante permettent de prolonger la durée de vie d'Obi.
7. Contre-indications :
- Une personne atteinte de l'un ou plusieurs des troubles suivants ne doit PAS utiliser Obi :
- a. Dysphagie, sauf si Obi est prescrit et considéré comme sûr par un médecin ou un thérapeute expérimenté.
 - b. D'importants troubles de la mastication. Dans ce cas, Obi peut être utilisé si les aliments sont préparés selon une consistance appropriée.
 - c. Incapacité à utiliser un contacteur, par exemple Avaler et Souffler ou le bouton d'appel.
 - d. Incapacité à se maintenir en position suffisamment droite.
 - e. Contrôle des mouvements de tête insuffisant pour pouvoir recevoir et avaler les aliments servis par Obi.
 - f. Incapacité à comprendre l'utilisation correcte de l'appareil.
 - g. Plaies ouvertes à la bouche (par ex. coupures, ulcères, saignement, chirurgie orale récente)
 - h. Lésions de peau sur les parties du corps utilisées pour activer les contacteurs ou celui qui permet d'interagir avec Obi.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Obi est destiné aux personnes qui ne peuvent se nourrir seules. Obi reproduit un bras humain lors de la prise du repas. Il est nécessaire d'utiliser au moins un contacteur pour manger à l'aide d'Obi. Vous pouvez acquérir divers types et styles de contacteurs auprès de DESiN LLC et d'autres distributeurs. Obi s'adapte facilement à tous les contacteurs et permet à l'utilisateur de :

- Sélectionner les aliments à manger (contacteur Bol).
- Sélectionner le moment où il souhaite manger (contacteur Bouche).

Le schéma ci-dessous présente les pièces et caractéristiques principales d'Obi :



MODE D'EMPLOI

Avant la première utilisation, veuillez charger l'appareil pendant environ une demi-heure.

Veuillez consulter le **Guide de démarrage rapide** pour prendre connaissance du mode d'emploi et des visuels complémentaires. Si nécessaire, vous pouvez télécharger le **Guide de démarrage rapide** sur notre site : www.meetObi.com

PRÉPARATION DES ALIMENTS

S'ils respectent les dimensions appropriées, la plupart des aliments peuvent être utilisés avec Obi. Idéalement, ¼" par ¼" (6 mm x 6 mm) ou approximativement la taille d'un pois.

Toutefois, des dimensions jusqu'à ¾" par ¾" (9 mm x 9 mm), ou approximativement la taille d'une framboise, fonctionnent aussi.

Pour vivre une expérience optimale, veiller à toujours remplir les bols jusqu'à la ligne maximum.

Note 1 : Un remplissage au-delà de cette ligne rend la saisie et le service des aliments plus difficile pour Obi et peut faire déborder la nourriture du bol.

Note2 : L'assiette (avec ou sans aliments) peut être placée au réfrigérateur ou au freezer en toute sécurité.

FOUR MICRO-ONDES :

Seule l'assiette d'Obi est adaptée au micro-ondes. Seule l'assiette peut être exposée aux rayonnements hyperfréquence, et peut être chauffée et manipulée sans danger. Elle ne se déformera pas, ne fondra pas et ne provoquera aucun dommage au four.

Réchauffer à faible puissance (≤ 600 Watts) les aliments disposés dans l'assiette.

Réchauffer au micro-ondes pendant de courtes durées (~ 1 minute), en remuant fréquemment entre chaque intervalle afin d'éviter des points chauds. L'assiette peut être endommagée lorsque les aliments en contact avec celle-ci atteignent des températures supérieures à 150 °C (300 °F).

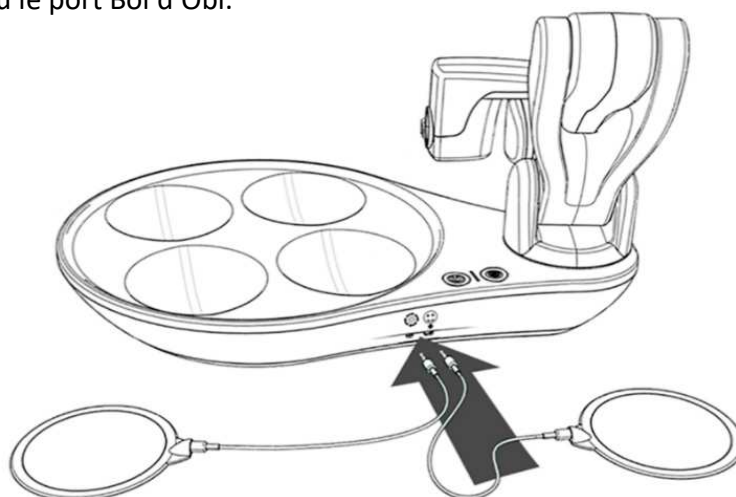
Pour prolonger la durée vie de l'assiette, réchauffer et cuire les aliments dans d'autres ustensiles de cuisine en verre ou en céramique spécifiquement conçus pour le micro-ondes.

INSTALLATION

Placer Obi sur une surface fixe, plane et sèche. Veiller à ce qu'aucun verre ou autre objet ne se trouve à moins de 30 cm de la base d'Obi.

Ensuite, veiller à ce qu'Obi soit installé et orienté pour s'adapter à la bouche de l'utilisateur (consulter le schéma de la zone Configuration du bras, page 22). Il peut être nécessaire d'effectuer plusieurs essais avant de trouver la bonne configuration.

Une fois Obi correctement positionné, déplacer délicatement le bras vers la droite du compartiment à bols, comme indiqué ci-dessous. Puis, insérer les contacteurs choisis dans le port Bouche et/ou le port Bol d'Obi.



Obi fonctionne également avec un seul contacteur installé. Insérer simplement le contacteur dans le port Bouche ou Bol. Quel que soit le port choisi, Obi fonctionnera comme avec un contacteur Bouche.

Ensuite, insérer le plateau, puis l'assiette, en veillant à ce que les encoches de verrouillage s'alignent. Si le plateau et l'assiette ne sont pas correctement alignés, ils sont INSTABLES et peuvent entraîner des DYSFONCTIONNEMENTS.

Note 1 : Les ports des contacteurs d'Obi acceptent des prises jack de 3,5 mm (prise jack d'écouteurs). Obi fonctionne avec presque tous les contacteurs. Pour éviter tout problème de compatibilité, effectuez vos achats sur notre site : www.meetObi.com.

Note2 : Des bandes velcro peuvent être utiles pour maintenir en place les contacteurs adaptés, à savoir pour l'appui-tête, le sol, le dessus de table, les accoudoirs, etc.

Note3 : Il est possible d'utiliser Obi sur des tables et des plateaux adaptés au fauteuil roulant. Veuillez contacter votre fournisseur de fauteuil roulant pour vérifier si ce type d'accessoires est disponible.

MISE EN MARCHÉ

Veiller à ce que le bras soit positionné comme indiqué sur le schéma précédent à la section « Installation », et appuyer délicatement sur le bouton Marche. Le bouton affiche une lumière blanche fixe ; Obi se réveille alors pour vous saluer. Le bras d'Obi se positionne ensuite de lui-même au-dessus du premier bol.

Note 1 : Après avoir appuyé sur le bouton Marche, le bouton Configuration clignote ; le bras doit être déplacé. Veiller à ce que le bras soit situé et orienté comme indiqué sur le schéma précédent, à la section « Installation ».

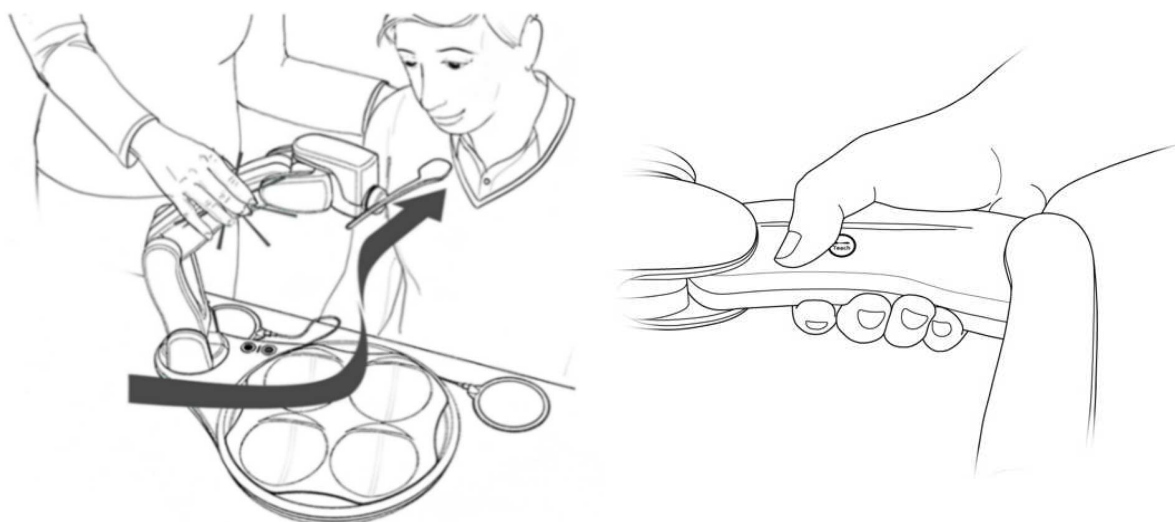
Note 2 : Si le bouton Marche affiche un double clignotement pendant quelques instants, et que le bras ne bouge pas, le dispositif est probablement trop froid ou trop chaud. Veuillez laisser reposer l'appareil à température ambiante pendant une durée pouvant aller jusqu'à une demi-heure avant de le remettre en marche.

MODE CONFIGURATION

Le mode Configuration personnalise rapidement, pour chaque utilisateur, la bonne position pour lui servir les aliments.

Pour accéder au mode Configuration, appuyer délicatement sur le bouton configuration situé sur la base. Lorsque le bouton s'active, il affiche une lumière blanche fixe.

Saisir le bras, en maintenant un doigt sur l'icône Configuration. L'idéal est de recouvrir cette icône avec le pouce et de saisir le bras avec les autres doigts comme indiqué sur le schéma. Tout en maintenant le pouce sur l'icône Configuration, soulever le bras comme indiqué sur le schéma ci-dessous.



Le contact maintenu avec cette icône permet au soignant de déplacer le bras. Les deux dernières sections du bras restent engagées et conservent la cuillère à hauteur lorsque le bras est manipulé dans la zone Configuration. S'il y a une résistance au mouvement, cela signifie que le pouce ne couvre probablement pas complètement l'icône Configuration. **NE PAS FORCER** le bras à bouger au risque d'endommager le moteur.

Après avoir trouvé la position souhaitée, relâcher le bras. Obi maintient immédiatement cette position. S'il est nécessaire de modifier la position, saisir simplement le bras, toujours avec le pouce sur l'icône Configuration, et déplacer le bras comme indiqué précédemment. Répéter cette opération autant de fois que nécessaire.

Une fois que la bonne position est définie, appuyer sur le bouton allumé Configuration sur la base d'Obi qui mémorisera alors cette position. Obi se souviendra de cette position jusqu'à ce qu'une nouvelle position lui soit apprise (sans tenir compte du nombre de fois où il sera allumé et éteint). Si le bouton Configuration clignote, cela signifie que la position est incorrecte et qu'elle ne peut pas être sauvegardée (consulter les notes ci-après).

Note 1 : Toutes les positions proposées ne peuvent être acceptées comme position pour servir les aliments. La zone approximative recommandée pour Configuration (pour l'extrémité de la

cuillère) est représentée en gris sur la vue aérienne ci-dessous. Si le bras a été déplacé hors de la zone représentée, le bouton Configuration de la base commence à clignoter et Obi secoue la tête d'un côté à l'autre. Cela signifie : « Veuillez repositionner le bras ».



Note 2 : Si le bras n'est pas soutenu et est laissé en position incorrecte de manière prolongée, il tombe et le bouton Configuration continue à clignoter. Si cela se produit, reconfigurer immédiatement une position au bras comme indiqué précédemment. Si le bras n'est pas soutenu pendant plusieurs secondes, Obi s'éteint. Si cela se produit, déplacer simplement le bras vers la droite de l'assiette comme indiqué à la section « Installation » et rallumer Obi.

Note3 : Le bouton Configuration affiche une lumière fixe et Obi secoue la tête d'un côté à l'autre, ce qui signifie que « le bras est manipulé de manière incorrecte ». Un utilisateur tire ou pousse le bras sans toucher l'icône Configuration.

Note4 : En mode Configuration, le bras doit se déplacer facilement. Vérifier tout d'abord qu'un doigt soit en contact avec l'icône Configuration. Ne PAS forcer le bras à se déplacer. En cas de problème, veuillez consulter la section « Contacts » du présent manuel.

COMMANDE MISE A LA BOUCHE

Pour saisir et transporter les aliments vers la position apprise, activer le contacteur bouche :



Note 1 : Après avoir activé le contacteur, Obi effectue la séquence complète. Tant que le bras est en mouvement, aucune interruption (autre qu'une collision) ne peut avoir lieu. C'est-à-dire

que le bouton Configuration ne fonctionne que lorsque le bras est stationnaire. L'utilisateur peut toutefois activer le bouton Marche à tout moment afin d'Éteindre le dispositif.

COMMANDE BOL

Pour choisir un bol, activer le contacteur Bol :



COMMANDE RETOUR

Après avoir mangé avec la cuillère, il est possible d'activer soit le contacteur Bouche, soit le contacteur Bol. Appuyer sur le contacteur Bouche pour que le bras retourne vers le même bol. Appuyer sur le contacteur Bol pour que le bras retourne vers un autre bol.

COMMANDE RETRAIT ET REMPLACEMENT DES ALIMENTS

Si l'utilisateur active la commande Retour immédiatement avant ou après que la cuillère se soit placée en position Bouche, le bras repose les aliments dans le bol concerné.

SÉQUENCE REPOSITIONNEMENT

Après plusieurs cuillerées prélevées dans le même bol, Obi utilise automatiquement la cuillère pour rassembler les aliments au centre du bol.

MODE CONTACTEUR UNIQUE

Obi peut fonctionner avec un seul contacteur. Le contacteur installé sert alors de contacteur Bol. C'est-à-dire qu'Obi automatise le choix du bol (en prélevant dans les bols selon le sens anti-horaire) après quelques cycles de service.

VEILLE

Après deux minutes d'inactivité, le bras bouge et se place en position de stockage afin d'économiser la batterie. Dans cette position, le bras reste stationnaire et le bouton Marche reste allumé. Dans cet état, si le dispositif détecte une commande, il réagit immédiatement et poursuit un fonctionnement normal. S'il s'écoule une demi-heure sans aucune commande, Obi s'éteint automatiquement.

DÉTECTION DE COLLISION

Si un objet interfère avec le bras en mouvement, Obi arrête ce dernier et le recule légèrement. Dans cette situation, le bouton Marche clignote. Après une collision, veuillez en premier lieu à retirer l'objet gênant. Lorsque c'est fait, appuyer sur un des contacteurs et Obi poursuit l'action prévue.

Note 1 : Si la cuillère heurte un obstacle, elle est susceptible de se déconnecter du bras et de tomber. C'est une mesure de sécurité.

ÉTEINDRE

Pour éteindre Obi toucher légèrement le bouton Marche pendant plusieurs secondes. Obi se met en position de stockage et s'éteint.

Note 1 : Si la commande Éteindre s'active pendant le mouvement du bras, le bouton Marche affiche un double clignotement de manière répétée. Cela indique « commande reçue » et Obi se place en position de stockage et s'éteint dès que le mouvement en cours est terminé.

CHARGEMENT

Avant la première utilisation, veuillez charger l'appareil pendant environ une demi-heure.

Si un des voyants de batterie clignote, cela indique qu'Obi doit être rechargé. Ce voyant commence à clignoter rapidement lorsqu'Obi n'a plus que quelques minutes de charge.

Si Obi se décharge pendant le fonctionnement, le bras se place automatiquement en position de stockage et Obi s'éteint.

Pour recharger aux USA :

Raccorder le câble de chargement à une prise 120 V, 60 Hz et au port Chargement d'Obi, situé sous le bras du dispositif. Consulter le schéma de la section « Description du produit ».

Pour recharger en Europe :

Raccorder le câble de chargement à une prise 230 V, 50 Hz et au port Chargement d'Obi, situé sous le bras du dispositif. Consulter le schéma de la section « Description du produit ».

Lorsque la batterie est totalement rechargée, le voyant de celle-ci clignote lentement. Les cinq voyants de la batterie affichent progressivement une lumière blanche fixe en fonction de l'avancement de la charge. Par exemple, si trois des voyants affichent une lumière blanche fixe, la batterie est rechargée à 60 %.

Dès lors que les cinq voyants de la batterie sont allumés et qu'aucun ne clignote, Obi est totalement rechargé. Débrancher le câble de chargement d'Obi et de la prise d'alimentation secteur.

Note 1 : Utiliser uniquement le câble de chargement fourni avec Obi.

Note 2 : Si le câble de chargement ne correspond pas à la prise d'alimentation secteur de votre pays, veuillez contacter votre distributeur pour qu'il vous recommande une alimentation électrique différente ou un adaptateur approprié. Utiliser uniquement l'adaptateur recommandé par le distributeur ou DESIN LLC.

Note 3 : Il est possible de débrancher le câble de chargement avant qu'Obi soit totalement rechargé. Une recharge partielle est acceptable.

NETTOYAGE

Pour le nettoyage, retirer l'assiette, le plateau et les cuillères selon les besoins. Ces trois éléments peuvent être lavés au lave-vaisselle, mais uniquement dans le panier supérieur. Ils peuvent également être lavés à la main avec du liquide vaisselle et de l'eau chaude.

Nettoyer la base et le bras à l'aide d'un chiffon humide ou d'une lingette désinfectante. Il est possible d'utiliser d'autres nettoyants ménagers ou désinfectants. Veuillez contacter votre fournisseur local, votre distributeur ou le fabricant pour obtenir plus d'informations (consulter la section « Contacts »). Ne pas vaporiser directement de liquide sur le bras.

Note 1 : La base et le bras d'Obi ne peuvent PAS être lavés au lave-vaisselle.

Note 2 : Pour prolonger la durée de vie de l'assiette, du plateau et des cuillères, les laver de préférence à la main avec du liquide vaisselle.

Note 3 : Si une fissure, une fêlure ou une crevasse piègent des aliments et qu'il est impossible de les retirer, veuillez contacter un représentant du service. Veuillez consulter la section « Contacts ».

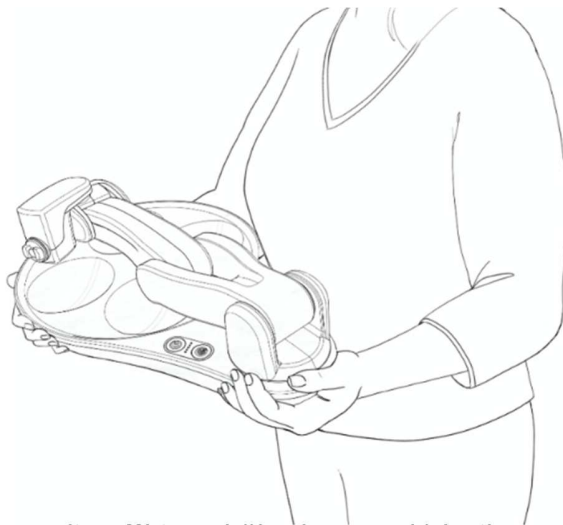
STOCKAGE

Obi doit être stocké dans un endroit propre, sec et à température ambiante.

Note 1 : L'emballage d'Obi peut servir de carton de stockage.

TRANSPORT ET EXPÉDITION

Pour porter ou transporter facilement Obi, placer le bras en position de transport comme indiqué ci-dessous (avec ou sans la cuillère, l'assiette et le plateau).



Du fait de ses formes arrondies, Obi peut être transporté facilement dans diverses positions autres que celle présentée ci-dessus.

Le colis d'Obi comprend une poignée, ce qui en fait une caisse de transport fonctionnelle.

Pour transporter Obi par voie terrestre, maritime ou aérienne :

- Obi doit être transporté dans son emballage d'origine, à moins que le colis ait subi d'importants dommages.
- Obi est un appareil calibré avec exactitude et les solutions personnalisées d'emballage destinées au transport peuvent être inadaptées pour le protéger des dommages opérationnels.
- Veuillez avertir le transporteur qu'Obi est un dispositif fragile et délicat qui doit être manipulé avec précaution.
- Obi contient une batterie lithium-ion 48 Wh. Le transport de batteries lithium-ion peut être soumis à des exigences spéciales.

FIN DE VIE



Ménages – Information sur l'élimination pour les utilisateurs de DEEE

Ce symbole sur le produit / ou les documents d'accompagnement signifie que l'équipement électrique et électronique usagé (DEEE) ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour que ce produit soit traité, récupéré et recyclé de manière appropriée, déposez-le gratuitement dans un point de collecte.

De manière alternative, dans certains pays vous pouvez retourner votre produit à votre revendeur local en échange de l'achat d'un produit identique.

L'élimination appropriée de ce produit aidera à préserver de précieuses ressources et à éviter d'éventuels effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement, qui peuvent également provenir d'une manipulation inadaptée des déchets.

Veuillez contacter les services compétents pour obtenir toutes les informations relatives à votre point de collecte le plus proche.

Une élimination incorrecte de ce type de déchet est passible d'amendes, conformément à la législation nationale de chaque pays.

À l'attention des utilisateurs professionnels en Union Européenne :

Si vous souhaitez vous débarrasser d'un équipement électronique et électrique (EEE), veuillez contacter votre revendeur ou fournisseur pour obtenir plus d'informations. Veuillez consulter la section « Contacts ».

Pour une élimination dans des pays hors de l'Union Européenne :

Ce symbole n'est valable qu'en Union Européenne (UE). Si vous souhaitez vous débarrasser de ce type de produit, veuillez contacter votre revendeur ou fournisseur pour connaître la procédure à suivre. Veuillez consulter la section « Contacts ».

Directive européenne relative aux déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) :

En août 2005, l'Union Européenne (UE) a mis en œuvre la directive européenne 2002/96/CE relative aux DEEE et ultérieurement la directive 2012/19/UE (refonte), imposant aux fabricants d'équipements électriques et électroniques (EEE) de gérer et financer la collecte, la réutilisation, le recyclage et le traitement approprié des DEEE mis sur le marché de l'UE à partir du 13 août 2005. L'objectif de cette directive est de réduire le volume des déchets électriques et électroniques éliminés et d'encourager la réutilisation et le recyclage en fin de vie.

DESİN LLC a respecté ses obligations au regard de la directive de l'UE relative aux DEEE en s'enregistrant dans les pays concernés en qualité d'importateur. DESİN LLC a également choisi d'intégrer des programmes

de mise en conformité relatifs aux DEEE dans certains pays afin d'aider le client à gérer le retour et la fin de vie du produit.


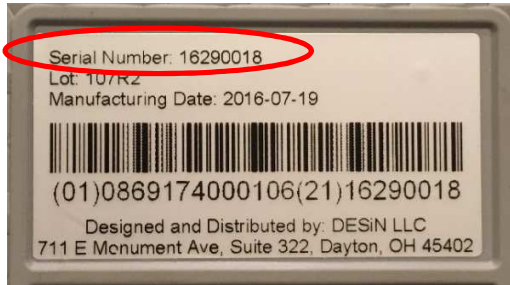
Si vous avez acheté des produits électriques ou électroniques de la marque DESIN LLC en UE et que vous souhaitez vous débarrasser de ces produits s'ils sont usagés, merci de ne pas les jeter avec les déchets ménagers ou autres déchets urbains. DESIN LLC a apposé sur ses produits électroniques le symbole DEEE afin d'alerter ses clients que les produits porteurs de cette étiquette ne doivent pas être jetés en déchetterie ou avec les déchets urbains ou ménagers en UE. Veuillez noter que DESIN LLC met à votre disposition un système de retour et de collecte, totalement gratuit, pour l'élimination de ces produits.

ANNEXE I : DÉPANNAGE ET ENTRETIEN

Vous trouverez ci-dessous une liste de problèmes éventuels et leurs solutions :

- Obi effectue occasionnellement de légers ajustements à la position du bras.
 - C'est normal. Il est parfois nécessaire que l'appareil procède à quelques ajustements des paramètres pour un meilleur résultat. Veuillez attendre qu'il ait cessé de bouger pour lui envoyer une commande.
- Le bouton Marche affiche un double clignotement lorsque vous tentez d'allumer l'appareil, et le bras reste immobile.
 - Cela signifie que l'appareil est soit trop froid, soit trop chaud. Veuillez laisser l'appareil au repos à température ambiante pendant une demi-heure avant de le remettre en marche.
- Au cours d'un repas, le bras s'est placé en position de stockage et l'appareil s'est éteint.
 - La batterie de l'appareil est certainement déchargée. Vérifier les voyants de la batterie. Dans ce cas, brancher le câble de chargement et l'appareil fonctionnera comme prévu.
 - Obi est peut-être en surchauffe. Veuillez laisser Obi reposer pendant trente minutes, puis essayez de le remettre en marche.
 - Si l'appareil ne fonctionne toujours pas, veuillez contacter un service d'entretien Obi agréé. (consulter la section « Contacts »)
- Le bouton Marche, le bouton Configuration, et les contacteurs Bouche et Bol ne fonctionnent pas.
 - Vérifiez que le contacteur soit bien connecté.
 - Si le problème ne vient pas des raccordements, réinitialisez l'appareil en appuyant sur le bouton Marche pendant huit secondes ou jusqu'à ce que tous les voyants s'éteignent. Ensuite appuyez à nouveau sur le bouton Marche.
 - Si le problème persiste, veuillez contacter un service d'entretien Obi agréé. (consulter la section « Contacts »)
- Tous les voyants LED clignotent (consulter le **Guide de démarrage rapide**).
 - Éteindre Obi pendant dix minutes. Essayez de rallumer l'appareil.
 - Si tous les voyants continuent à clignoter, veuillez appuyer sur le bouton Marche pendant huit secondes ou jusqu'à ce que tous les voyants s'éteignent. Ensuite appuyez à nouveau sur le bouton Marche.
 - Si tous les voyants continuent à clignoter, veuillez contacter un service d'entretien Obi agréé. (consulter la section « Contacts »)
- La batterie ne se charge pas lorsque le câble de chargement est raccordé à une prise d'alimentation secteur.
 - Veuillez contacter un service d'entretien Obi agréé. (consulter la section « Contacts »)
- L'appareil ne s'allume et ne fonctionne qu'avec le câble de chargement raccordé à une prise d'alimentation secteur.
 - Veuillez contacter un service d'entretien Obi agréé. (consulter la section « Contacts »)
- La cuillère se heurte constamment à l'assiette lorsqu'elle saisit des aliments dans le bol.
 - Veuillez contacter un service d'entretien Obi agréé. (consulter la section « Contacts »)

ANNEXE II : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Fiche du contacteur	<p>Fiche jack mâle 3,5 mm mono (0,138")</p>  <p>La majorité des contacteurs sont compatibles avec ce type de connecteur.</p>
Colle - bras	Époxy (Usage médical ; ISO-10993)
Colle - base	Colle silicone (conformité NSF et FDA)
Matériau de surface de la base	Élastomère thermoplastique (sans latex ni caoutchouc naturels)
Autonomie de la batterie par charge	2 à 5 heures
Type de batterie	Lithium ion (48Wh / 3,2 Ah)
Indice de protection	IP21 (IEC60529)
Dimensions (position de transport)	30,5cm X 43,2cm X 15,2cm (12" X 17" X 6")
Éléments adaptés au lave-vaisselle	Assiette, plateau, grande cuillère et petite cuillère.
Matériau de la coque	ABS/PC, classification de flamme 94V-0
Contenance d'un bol	11,37 cl / bol (jusqu'à la ligne de remplissage max.)
Éléments à usage alimentaire	Assiette, plateau, grande cuillère et petite cuillère.
Matériaux à usage alimentaire	Polypropylène (ingrédients conforme FDA)
GTIN	0869174000106
Hauteur minimale pour servir les aliments	5 cm (2") (au-dessous de la surface d'installation)
Hauteur maximale pour servir les aliments	38,1 cm (15,3") (au-dessus de la surface d'installation)
Vitesse maximale du moteur	15 tr/min
Classification de dispositif médical	Classe 1, non stérile et sans fonction de mesure.
Élément adapté au micro-ondes	Assiette et plateau.
Plage de températures de fonctionnement	13° - 30 °C (55° - 85 °F)
Puissance de crête	68 Watts
Éléments recyclables	Assiette (n°5), plateau (n°5), grande cuillère (n°5), petite cuillère (n°5), batterie lithium ion (RRC2054). D'autres éléments peuvent également être recyclés. Parlez-en à votre centre local de traitement des déchets.
Numéro de série	<p>Ce numéro est situé sur le dessous de la base, comme indiqué ci-dessous :</p> 
Poids – Obi (sans aliment)	3,49 kg (7,7 lbs)

ANNEXE III : DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

POUR LES UTILISATEURS AUX ÉTATS-UNIS :

Ce dispositif répond aux exigences de la section 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne peut provoquer d'interférence nuisible, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle susceptible de créer un fonctionnement non souhaité.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux normes relatives au matériel informatique de la classe B, conformément à la section 15 de la réglementation FCC. Ces normes sont destinées à assurer une protection suffisante contre les interférences nuisibles dans un établissement résidentiel. Cet équipement génère et utilise des fréquences radio qui, en cas d'installation et d'utilisation incorrectes, peuvent être à l'origine d'interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il ne peut être garanti que des interférences ne se produiront pas dans un établissement particulier. Si cet équipement génère des interférences nuisibles à la réception de fréquences radio ou de chaînes de télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en rallumant l'équipement, il est recommandé à l'utilisateur de tenter de résoudre ce problème d'interférences par l'une des actions suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Raccorder l'équipement et le récepteur à des prises d'alimentation de circuit différent.
- Consulter votre revendeur ou un technicien expérimenté en radio/télévision pour obtenir de l'aide.

AVERTISSEMENT :

Toute modification effectuée par l'utilisateur qui n'a pas été expressément approuvée par la partie chargée de la mise en conformité peut entraîner l'annulation de l'autorisation d'utiliser l'équipement.

ANNEXE IV : DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



DECLARATION OF CONFORMITY

WE: DESIN LLC

MANUFACTURER: DESIN LLC

MANUFACTURER'S AUTH. REP.

Focal Meditech BV

ADDRESS: 714 E. Monument Ave
Dayton, OH 45402

TEL: 248-766-2085

FAX: 248-858-9076

E-mail Jdekar@desincorp.com

WEBSITE: www.meetobi.com

ADDRESS:

Droogdokkeneiland 19
5026SP Tilburg
Netherlands

TEL: Tel.: +31 (0)13-533 31 03

FAX: Fax: +31 (0)13-533 50 04

E-mail info@focalmeditech.nl

WEBSITE: www.focalmeditech.nl

HEREBY DECLARE THAT THE DEVICE:

DEVICE (MODEL):

Obi (IFD-500-000)

DESCRIPTION

Robotic Dining Device

CONFORMS WITH THE FOLLOWING STANDARDS:

NUMBER

EN ISO 14971 R2012

IEC60601-1-2: 2014

IEC60601-1-6: 2010

NEN EN 15284: 2007

UL1431: 2011

TITLE

Application of risk management to medical devices

Medical electrical equipment - Electromagnetic compatibility (EMC) for medical devices

Medical electrical equipment - Usability

Materials and articles in contact with food stuffs. Test method for the resistance to microwave heating of ceramic, glass, glass-ceramic or plastic cookware.

Home healthcare and hygiene appliances

AND IF APPLICABLE, CONFORMS WITH THE FOLLOWING DIRECTIVES:

NUMBER

93/42/EEC

EC/1935/2004

2014/30/EU

2014/35/EU

2011/65/EU

2012/19/EU

93/68/EEC

TITLE

Medical Device Directive

Food Contact Directive

Electromagnetic Compatibility (EMC) Directive

Low Voltage Directive

RoHS Directive

WEEE Directive

CE Marking Directive

SIGNED AT:

Dayton, OH

Jon Dekar, President

DATE:

8/15/2017

SIGNATURE:

ANNEXE V : GARANTIE LIMITÉE

DESİN LLC (« DESİN ») garantit, conformément aux conditions ci-après, que s'il est avéré que votre appareil Obi comporte des pièces défectueuses ou un vice de fabrication au moment de la livraison, DESİN procédera à sa discrétion, soit : (i) à la réparation d'Obi à l'aide de pièces nouvelles ou reconditionnées, soit (ii) au remplacement d'Obi par un nouvel appareil ou un appareil reconditionné.

Conditions : États-Unis – la garantie limitée a une durée de 12 mois à compter de la date d'expédition ou après 400 heures d'utilisation ; la première condition qui survient prévaut. Europe – pour obtenir des informations sur la garantie, veuillez contacter votre distributeur.

Limitations: Cette garantie limitée exclut les cuillères, assiettes, plateaux et contacteurs. Dès lors qu'ils ont été utilisés, les cuillères, assiettes, plateaux et contacteurs ne peuvent être retournés. Seuls les pièces défectueuses ou les vices de fabrication sont couverts si Obi est utilisé correctement et entretenu conformément aux instructions jointes. Cette garantie est nulle si Obi est manipulé de manière incorrecte, s'il est tombé, placé dans un micro-ondes, ou exposé à une quantité de liquide excessive, etc. De plus, toute tentative pour ouvrir ou démonter Obi, y compris la partie bras ou base, annule ladite garantie. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial d'Obi. Les conditions de garantie identifiées précédemment visent également à limiter toutes les garanties implicites de valeur marchande ou d'adaptation conformément au droit d'un État. Certains États n'autorisent pas la limitation de la durée d'une garantie implicite, aussi la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer. DESİN ne pourra être tenue responsable en cas de dommages accessoires ou consécutifs résultant de l'utilisation du client. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou consécutifs, aussi la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Instructions : Pour obtenir un service sous garantie, veuillez expédier Obi soit dans son emballage d'origine, soit dans un emballage avec un niveau de protection équivalent, au service d'entretien désigné par DESİN ou à un service d'entretien agréé. Pour toute réclamation sous garantie, il est nécessaire que le numéro de série ou le code CUP soit intact. DESİN ou un distributeur agréé peuvent également exiger le numéro RMA attribué. Sauf indication contraire, le client assume tous les frais d'expédition et de manutention induits par le renvoi d'Obi dans le cadre d'un service sous garantie. Pour obtenir plus d'informations sur le service sous garantie de votre appareil aux USA ou en Europe, veuillez consulter les « Contacts », ou contacter votre distributeur.

Autres conditions/Droits légaux : Cette garantie est publiée conformément aux conditions générales de ventes entrées en vigueur lors de l'achat d'Obi, dont les dispositions régissent la garantie limitée. Cette garantie limitée vous octroie des droits spécifiques légaux, et vous pouvez également disposer d'autres droits qui varient d'un pays à l'autre.

Politique de retour : Un appareil Obi non déballé, non utilisé ou peu utilisé, peut de façon générale être retourné sous 14 jours à compter de la date d'expédition, et être remboursé. Des frais de remise en stock peuvent s'appliquer.

Veuillez contacter l'assistance Obi au 1-844-HelpObi ou par mail à Service@MeetObi.com pour obtenir toutes les informations relatives au retour de produit.

ANNEXE VI : CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

1. Acceptation : Tous les bons de commandes (tel que défini ci-après) ou autres accords proposés pour la vente de produits (« produits ») par DESiN LLC (« DESiN ») doivent être acceptés, par écrit, par DESiN et ils n'engagent nullement DESiN tant qu'ils ne sont pas acceptés ainsi. Ces conditions générales de vente (« conditions générales de vente ») s'appliquent à tous les bons de commandes, offres de prix, tarifs ou accords auxiliaires relatifs à la vente de produits de quelque nature que ce soit (collectivement désignés le « bon de commande »), et constituent les seules conditions de vente qui s'appliquent à la vente de produits DESiN, à l'exception de celles spécifiquement établies sur un bon de commande et acceptées par écrit par DESiN. Toute modalité ou condition ou norme d'exécution différente, ou additionnelle aux présentes conditions générales de vente, décrite sur le bon de commande ou autrement proposée par le client, doit être préalablement acceptée par écrit par DESiN, et en cas de litige ou de divergence entre les présentes conditions générales de vente et un bon de commande ou tout autre document proposé par le client, les présentes conditions générales de vente prévalent. Le client convient que toute commande passée auprès de DESiN ou l'acceptation par celui-ci des produits fournis par DESiN implique l'acceptation irrévocable des présentes conditions générales de vente.

2. Tarification : Les prix des produits établis sur le bon de commande, n'incluent pas les taxes applicables, tel que défini dans les présentes conditions générales de vente, les frais de transport ou d'expédition, d'emballages spéciaux ou d'autres services, sauf indication contraire établie sur le bon de commande. Tous les prix sont affichés en dollars américains. DESiN fournira une offre de prix, au cas par cas, pour les produits sur-mesure non-disponibles ailleurs sur le marché. DESiN se réserve le droit de corriger toute erreur de prix.

3. Conditions de paiement : Sauf indication contraire par écrit, DESiN doit recevoir le règlement avant de procéder à toute expédition de produits. Le règlement doit être effectué en dollars américains.

4. Inspection client : Le client doit immédiatement contrôler les produits dès réception de ces derniers. Si le client ne fournit à DESiN aucune réclamation écrite pour livraison incomplète ou pour vice apparent sur les produits, dans les cinq (5) jours suivant la réception des produits, lesdits produits sont réputés définitivement inspectés, vérifiés et acceptés par le client et conformément aux présentes conditions générales de vente.

5. Livraison/Emballage :

- a. DESiN mettra tout en œuvre pour livrer les produits ou réaliser les prestations de service dans les délais impartis indiqués sur le bon de commande du client. DESiN choisira à sa discrétion le mode d'expédition ainsi que le transporteur. DESiN n'est nullement tenue de contracter une assurance couvrant les produits en transit vers les locaux du client.
- b. Les prix établis sont basés sur un emballage DESiN standard. L'emballage sera un emballage commercial standard approuvé par le transporteur.

6. Annulation et retours : Seuls les produits non déballés et non utilisés peuvent être retournés à DESiN et être remboursés au client, à condition que celui-ci retourne lesdits produits à DESiN sous 14 jours après la date d'expédition au client. Tous les retours doivent être expédiés au plus tard le 14e jour, le cachet de la poste/du transporteur faisant foi. Le client prend en charge les frais d'expédition relatifs au retour d'un produit. Avant de procéder à un remboursement, DESiN se réserve le droit d'inspecter les produits retournés afin de déterminer si lesdits produits sont bien des produits non déballés et non utilisés. Aucun autre retour de produits ne sera accepté sans autorisation préalable écrite de DESiN. DESiN peut exclure des commandes spéciales de cette politique de retour sous 14 jours, si le client en fait la demande par écrit préalablement à l'acceptation du bon commande.

7. Force majeure : DESiN ne saurait être tenue responsable en cas de dommages, perte, faute, ou dépenses découlant de retards de fabrication, d'expédition ou de toute autre inexécution d'une obligation contractuelle, provoquées ou imposées par les motifs suivants : grèves, incendies, sinistres, émeutes, catastrophes naturelles ; intervention de l'État, guerre ou menace de guerre, actes de terrorisme, conditions de guerre, sanctions, blocus, embargos ; actes du client ; pénurie de main-d'œuvre, carburant, énergie, matériaux, approvisionnements, transport, ou unités de fabrication ; action de l'État, retard d'un sous-traitant ou toute autre cause, condition ou circonstance indépendante de la volonté de DESiN (collectivement désignés, « force majeure »). En cas de retard d'exécution ou d'inexécution d'une obligation contractuelle due à un cas de force majeure, DESiN peut, à sa discrétion, et sans engager sa responsabilité, annuler tout ou partie de la commande acceptée et/ou en reporter l'exécution à une date ultérieure.

8. Garantie limitée/Exclusions de garanties: Les parties conviennent expressément que le seul et unique recours du client à l'encontre de DESiN consiste à demander la réparation ou le remplacement des produits défectueux conformément audit contrat. LES GARANTIES ÉTABLIES CI-APRÈS REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE COMMERCIALISATION OU D'ADAPTATION POUR UN BUT PARTICULIER, TOUTES EXPRESSÉMENT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. AUCUNE AFFIRMATION DE DESiN, PAR LA PAROLE OU PAR DES ACTES, AUTRE QUE CE QUI EST INSCRIT DANS CETTE SECTION, NI AUCUNE GARANTIE ADDITIONNELLE, EXPLICITE OU IMPLICITE, FAITE À L'ACHETEUR DES PRODUITS NE CONSTITUE UNE GARANTIE. La garantie de DESiN ne s'applique pas si les produits ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, manipulation inadéquate, application erronée, acte de négligence (y compris mais sans s'y limiter, un entretien inapproprié), accident, installation inappropriée, modification (y compris mais sans s'y limiter, l'utilisation de pièces ou accessoires non autorisés), ou réglage ou réparation réalisée par d'autres professionnels que DESiN ou des représentants agréés. En aucun cas, DESiN n'est responsable de la qualité ou de l'exécution de produits fabriqués par des tiers ; ces produits ne bénéficient que de la garantie constructeur.

Sauf indication contraire établie ci-après, toute réclamation de l'acheteur concernant les produits vendus dans le cadre de la commande est réputée abandonnée par celui-ci sauf si elle est transmise par écrit à DESiN au plus tôt (i) soit dans les cinq (5) jours suivant la date où l'acheteur a constaté, ou aurait dû constater au cours d'une inspection raisonnable, toute rupture de la garantie précédemment citée, ou (ii) dans les trente (30) jours suivant la date d'expédition. La procédure juridique d'un litige relatif à la rupture de la garantie précédemment citée doit être engagée dans un délai d'un an (1) à compter de la date présumée où la rupture de garantie a été constatée ou aurait dû être constatée, selon la première de ces éventualités à survenir.

Sous réserve des dispositions des conditions générales de vente, la garantie limitée s'applique à tous les produits vendus comme suit :
CONSULTER LA GARANTIE LIMITÉE.

9. Limites de responsabilité : DESiN NE SERA EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DE DOULEUR OU SOUFFRANCE CONSÉCUTIVE, SPÉCIALE, ACCESSOIRE, INDIRECTE, OU DE DOMMAGES PUNITIFS D'UNE PERSONNE, DUS À UNE RUPTURE DE GARANTIE, UN ACTE DE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE, UN DÉLIT, UN MANQUEMENT CONTRACTUEL OU TOUTE AUTRE HYPOTHÈSE, ET QUE LE REMPLACEMENT OU LE REMBOURSEMENT ÉTABLI PRÉCÉDEMMENT ATTEIGNE OU PAS SON BUT ESSENTIEL, OU POUR QUELLE QU'AUTRE RAISON QUE CE SOIT. LES « DOMMAGES CONSÉCUTIFS » AUX FINS DES PRÉSENTES INCLUENT, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE REVENU OU DE BÉNÉFICE, OU LES PERTES SUBIES DU FAIT DE BLESSURE (Y COMPRIS LA MORT) D'UNE PERSONNE OU DE PERTE OU DE DOMMAGES AUX BIENS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES BIENS GÉRÉS OU TRANSFORMÉS PAR L'UTILISATION DES PRODUITS).

10. Informations liées à la sécurité : DESiN a fourni ou mis à disposition du client des informations liées aux conditions et procédures de sécurité relatives aux produits, et le client en accuse réception par les présentes et reconnaît par ailleurs les avoir lues et comprises. Le client accepte de respecter les procédures et avertissements de sécurité fournis par DESiN, et accepte par ailleurs de ne faire usage des produits qu'en respectant les instructions fournies et l'utilisation(s) prévue(s) des produits.

11. Marques déposées : L'achat de produits auprès de DESiN n'autorise aucunement le client à utiliser, enregistrer ou encore à identifier le client ou son activité grâce au nom, à la marque de fabrique, la marque de service ou à toute autre identité de DESiN, ou au nom Obi ou à toute autre similitude, sans l'autorisation express écrite de DESiN. Toutes ces marques et produits associés à ces marques demeurent la propriété unique et exclusive de DESiN.

12. Taxes : Sauf disposition contraire expressément indiquée au recto du bon de commande, le prix des produits n'inclut pas les taxes sur les ventes, taxes d'utilisation, d'accise ou autres taxes similaires, qu'il s'agisse de taxes, droits de douanes, tarifs douaniers, taxes spéciales. Le montant de ces taxes, tarifs douaniers, droits de douanes et taxes spéciales applicables aux produits devra être réglé par l'acheteur de la même manière que s'il était initialement inclus dans le prix d'achat.

13. Frais supplémentaires : Si le client achète des produits supplémentaires ou de remplacement, ou des pièces de rechange auprès de DESiN, les dispositions des présentes conditions générales de vente s'appliqueront à ces achats, de la même manière que si ces produits supplémentaires ou de remplacement, ou ces pièces de rechange avaient initialement été portées sur la commande concernée.

14. INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD : Les présentes conditions générales de vente, ainsi que les modalités indiquées au recto de la facture ou de l'offre de prix de DESiN constituent l'intégralité de l'accord conclu entre DESiN et le client eu égard à l'objet qu'il contient, et annulent et remplacent toutes les représentations, propositions, correspondances, discussions, négociations et accords antérieurs oraux et écrits. Aucune relation d'affaire, acceptation ou consentement antérieur aux présentes, ni aucun usage commercial ne saurait servir pour compléter, expliquer ou modifier une modalité des présentes. Toutes les représentations, promesses, garanties ou déclarations faites par un représentant

ou un employé DESiN, qui divergent, de quelque manière que ce soit, des présentes conditions générales de vente, seront considérées comme nulles et non avenues. Toute renonciation ou modification des présentes conditions, y compris une condition ajoutée ou différente, identifiée sur une facture, une offre de prix, ou un bon de commande, ne sera valide que si elle est signée par un cadre de direction de DESiN.

15. Priorité : En cas de divergence due à l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente ou du bon de commande, la priorité sera accordée en premier lieu aux conditions générales de vente, et en second lieu aux conditions spéciales indiquées au recto du bon de commande et acceptées par écrit par DESiN.

16. Droit applicable : La vente de produits conformément au présent bon de commande est régie et interprétée selon le droit de l'État du Michigan, États-Unis d'Amérique, applicable aux contrats conclus et exécutés dans l'État du Michigan, sans égard au choix du droit ou du conflit de dispositions ou de règles de droit (qu'il s'agisse de l'État du Michigan ou d'une autre juridiction) qui engendrerait l'application du droit d'une autre juridiction que celle de l'État du Michigan. Tout litige survenant entre les parties et se rapportant aux produits, relève de la compétence exclusive de la Cour du Comté d'Oakland, État du Michigan, ou des Cours fédérales situées dans le District sud du Michigan (Division Sud) si la compétence d'une cour fédérale est invoquée. Les parties se soumettent irrévocablement à la compétence desdites cours et conviennent de ne pas contester ni de faire valoir une défense à la compétence exclusive desdites cours y compris, sans s'y limiter, la règle du « *forum non conveniens* ». Le client et DESiN conviennent que, nonobstant les dispositions relatives à la compétence exclusive, les parties acceptent d'être liées par la clause d'arbitrage formulée dans les présentes conditions générales de vente. Les parties excluent, par les présentes, toute application de la Convention des Nations Unies relatives aux contrats de vente internationale de marchandises.

17. Autonomie des dispositions : Si une disposition des présentes conditions générales de vente est réputée invalide ou inapplicable par une cour compétente ou par un texte législatif, un règlement, une ordonnance, un accord exécutif ou une autre règle de droit, ladite disposition sera annulée ou modifiée, au gré du client et de DESiN, mais uniquement dans la mesure nécessaire pour se conformer à cette décision, texte législatif, règlement, ordonnance, accord ou règle, et les autres dispositions des présentes conditions générales de vente et du bon de commande demeurent pleinement en vigueur.

18. Non-renonciation : Toute modification ou renonciation d'une disposition des présentes conditions générales de vente ne sera valide ou contraignante que si elle est acceptée par écrit par DESiN. La renonciation par l'une ou l'autre des parties à faire valoir ses droits au regard d'un manquement à l'une ou l'autre des conditions des présentes conditions générales de vente ne doit en aucun cas affecter, limiter ou éteindre ce droit d'une partie de faire appliquer, à tout moment, les dispositions prévues ou toute autre disposition relative aux présentes conditions générales de vente.

19. Exécutaire / Non-cession : Le présent contrat engage les parties qui le signent et s'applique au profit des successeurs et ayants-droits du client et de DESiN, à condition toutefois, que le client ne cède aucune partie de ses droits ou ne délègue aucune partie de ses obligations contractuelles en vertu des présentes ou d'un bon de commande, sans avoir obtenu le consentement préalable écrit de DESiN. Toute tentative de cession par le client ou toute cession par le client du présent contrat sans le consentement préalable écrit de DESiN est nulle et sans effet.

20. Dispense d'exécution de DESiN due à un manquement contractuel du client : Outre les droits et recours conférés à DESiN par la justice ou l'équité, DESiN ne sera pas tenue d'honorer une commande ou d'exécuter ses obligations contractuelles en cas de manquement contractuel du client envers DESiN, et en cas de doute au regard de la solvabilité du client, les expéditions de la présente commande peuvent être suspendues par DESiN ou effectuées avec présentation d'une traite à vue accompagnée du connaissance. De plus, dans le cas de commandes subséquentes, ou de commandes ouvertes, DESiN n'est nullement tenue d'honorer une commande subséquent ou d'exécuter ladite commande ouverte en cas de manquement contractuel du client au regard de commandes antérieures réalisées, y compris, sans s'y limiter, pour défaut de paiement.

21. Arbitrage obligatoire : Tout litige ou réclamation se rapportant aux produits, aux présentes conditions générales de vente, ou à tout autre accord connexe conclu entre le client et DESiN, sera réglée par arbitrage obligatoire conformément aux dispositions suivantes :

- a. L'arbitrage de l'accord entre les parties porte sur tous les litiges survenant des présentes conditions générales de vente et des produits, ainsi que sur des réclamations fondées sur une action délictuelle ou de toute autre nature en rapport avec les opérations envisagées dans le cadre des présentes conditions générales de vente, telles des réclamations fondées sur des allégations de fraude ou de fausses déclarations et des réclamations fondées sur un texte législatif fédéral ou d'un état. De plus, les arbitres sélectionnés selon la procédure établie ci-après, doivent déterminer du caractère arbitral de toute question portée à leur attention, et leur décision est définitive et lie les parties.
- b. L'arbitrage aura lieu dans le Comté d'Oakland, État du Michigan (USA).

- c. La convention d'arbitrage est régie par le droit de l'État du Michigan, tel que précisé à la section « Droit applicable » des présentes conditions générales de vente.
- d. Trois arbitres seront désignés, sauf si les parties s'entendent sur un seul arbitre. En l'absence d'un tel accord dans un délai de 10 jours après l'ouverture de la procédure d'arbitrage, chaque partie sélectionne un arbitre qui à leur tour choisissent un troisième arbitre dans un délai de 10 jours. Si ces deux arbitres ne peuvent convenir d'un accord pour choisir un troisième arbitre au cours de cette période de 10 jours, le troisième arbitre sera nommé grâce au processus de sélection d'arbitre de l'American Arbitration Association. La décision prise par écrit d'au minimum deux des trois arbitres est définitive et lie les parties.
- e. Les règles d'arbitrage applicables sont les règles d'arbitrage et de protection du consommateur de l'American Arbitration Association, modifiées par toute autre instruction sur laquelle les parties peuvent s'entendre à tout moment ; chaque partie peut cependant exercer son droit de communication préalable de quelque manière que ce soit et dans la limite autorisée par les règles de procédure civile fédérales, tel qu'interprété par les cours fédérales. En cas de conflit entre ces règles et les dispositions de la présente section 21, les dispositions de cette section prévalent.
- f. La décision des arbitres doit être motivée pour chaque règlement de litige et pour chaque montant accordé. Les arbitres ne sont pas autorisés à accorder des dommages-intérêts se rapportant à un litige, supérieurs aux dommages-intérêts compensatoires et ne peuvent multiplier les dommages-intérêts réels ou accorder des dommages-intérêts consécutifs ou punitifs, liés à une douleur ou une souffrance, ou tout autre dommages-intérêts exclus des dispositions des présentes conditions générales de vente.
- g. Chaque partie assume ses propre frais et dépenses (y compris les honoraires d'avocat) au regard de la procédure d'arbitrage et de toute procédure connexe, et les parties assument à parts égales les honoraires et dépenses des arbitres.
- h. Les arbitres ont toute autorité pour octroyer une réparation ou rendre un jugement qui pourrait être rendu par une cour de l'État du Michigan conformément aux présentes conditions générales de vente. La décision d'arbitrage rendue, relative à la réparation, est définitive et lie les parties, et cette décision relative à la réparation peut être inscrite auprès d'une cour compétente des États-Unis.

Service d'assistance en ligne

FRANCE

CREE : **0 899 493 251** Service 0,60€/min
+ prix appel



Développer l'espace de liberté

obi®

Conçu et fabriqué par :

D E S T I N L L C

714 East Monument Ave

Dayton, OH 45402

1-844-HelpObi

service@meetObi.com

www.meetObi.com

Développer l'espace de liberté

Avenue de champlevvert - ZI du recou - 69520 GRIGNY

cree@cree.fr

www.cree.fr